

CERTIFICATION RAINFOREST ALLIANCE

Une étape cruciale vers la conformité
au RDUE



La course est lancée pour répondre aux exigences du Règlement européen contre la déforestation et la dégradation des forêts (RDUE) d'ici décembre 2024 – et les entreprises de café et de cacao peuvent considérer Rainforest Alliance comme leur partenaire relais dans le sprint. Ce règlement représente un bond en avant ambitieux, et nous sommes prêts à exploiter tout le potentiel de nos systèmes et de notre offre de services pour vous aider à atteindre la conformité.

Les entreprises, en particulier dans le secteur agroalimentaire, ont un rôle moteur à jouer pour éliminer la déforestation de leurs chaînes d'approvisionnement. Et maintenant, avec le RDUE et d'autres lois strictes sur la diligence raisonnée à travers le monde, elles sont mieux à même de définir et de mener des activités ambitieuses sans déforestation.

Avec plus de 35 ans d'expérience dans la lutte contre la déforestation tropicale, Rainforest Alliance est en mesure de tirer parti de ses solides outils de certification et de diligence raisonnée pour aider ses partenaires du café et du cacao à se conformer au RDUE d'ici le 30 décembre 2024. À cette date, les entreprises, et par association les agriculteurs auprès desquels elles s'approvisionnent, devront être prêtes à prouver que leurs produits ne proviennent pas de terres déboisées après le 31 décembre 2020.

Le programme de certification Rainforest Alliance est déjà équipé d'une gamme d'outils et de systèmes – comme nos cartes d'évaluation des risques liés à la déforestation, innovantes et automatisées – qui peuvent fournir aux entreprises les informations complémentaires nécessaires à la conformité et à leurs évaluations des risques. Et nous sommes heureux d'offrir ces mécanismes à nos partenaires certifiés dans la chaîne d'approvisionnement sans frais supplémentaires.

SOUTENIR LA CONFORMITÉ AU RDUE DE LA PLANTATION AU DISTRIBUTEUR

À l'avenir, les entreprises devront fournir aux autorités nationales compétentes des preuves de leur processus de diligence raisonnée, y compris des informations pertinentes sur leur chaîne d'approvisionnement (telles que des géodonnées et des évaluations des risques). Elles devront également démontrer qu'elles disposent d'un système pour évaluer et atténuer les risques de déforestation dans leurs chaînes d'approvisionnement certifiées et non certifiées. Heureusement, le RDUE est déjà étroitement aligné du fait de l'approche intégrée dans notre programme de certification, avec quelques différences mineures mais cruciales entre les deux séries d'exigences.

Nos équipes d'experts accélèrent les ajustements nécessaires pour s'assurer que nos systèmes et outils puissent répondre à vos besoins RDUE dans deux domaines essentiels :

- **Pour les agriculteurs : Critères RDUE pour le cacao et le café Titulaires de certificat** Les agriculteurs peuvent dès à présent sélectionner les critères spécifiques alignés sur les exigences RDUE dans la plateforme de certification Rainforest Alliance (RACP). Les titulaires d'un certificat d'exploitation agricole qui choisissent ces critères auto-sélectionnés ne pourront plus utiliser notre autorisation actuelle pour la « conversion mineure » de terres à des fins agricoles (voir [Annexe Chapitre 6 : Environnement](#)) après la date butoir du RDUE.
- **Pour les entreprises: Preuves en appui de la conformité** La traçabilité est l'épine dorsale de la certification Rainforest Alliance. Notre système offre déjà plusieurs options de traçabilité complète et, d'ici le 30 décembre 2024, toutes les parties prenantes de la chaîne d'approvisionnement – incluant les producteurs, les importateurs, les fabricants, les marques et les distributeurs – auront la possibilité d'identifier les titulaires de certificats agricoles ayant sélectionné les critères RDUE dans RACP dès lors qu'ils s'approvisionneront en cacao ou en café certifié Rainforest Alliance avec des niveaux de traçabilité à identité préservée ou à identité mixte. Les utilisateurs peuvent choisir d'accéder aux données (y compris les données de géolocalisation précises) nécessaires pour se conformer à leurs obligations en matière de RDUE.

COMMENT VOTRE ENTREPRISE PEUT-ELLE SE PRÉPARER ?

Pour respecter l'échéance de décembre 2024, les entreprises devraient immédiatement prendre les mesures suivantes pour progresser vers la conformité.

- 1. Adhérer aux critères du RDUE sur la Plateforme de Certification de Rainforest Alliance (RACP) :** Pour bénéficier de notre offre RDUE, qui permet à votre entreprise d'accéder aux données RDUE associées à sa chaîne d'approvisionnement, **vous devez vous inscrire** sur le site RACP.
- 2. Prioriser les audits « identité préservée » :** Prendre des mesures immédiates pour améliorer le niveau de traçabilité de votre entreprise en incluant les volumes d'identité préservée et d'identité préservée mixte.
- 3. Impliquer vos sources agricoles et autres fournisseurs :** Inciter vos sources agricoles à sélectionner les exigences alignées sur la RDUE dans RACP et vous assurer qu'ils saisissent l'importance de ces choix. Encourager vos autres fournisseurs à faire de même et à améliorer leurs niveaux de traçabilité afin d'inclure des audits d'identité préservée et d'identité préservée mixte.
- 4. Faciliter la collecte de géodonnées au niveau des plantations :** Soutenir activement vos sources d'approvisionnement dans la collecte et la soumission de données géospatiales conformément aux exigences du RDUE. Une fois ces données téléchargées, Rainforest Alliance peut croiser avec précision la déforestation et la conversion post-2020 avec ses cartes des risques de déforestation, une ressource clé que votre entreprise pourra utiliser en appui au document de conformité.

5. Clarifier les avantages de la certification :

Assurez-vous que les parties prenantes internes et externes aient une bonne compréhension de la façon dont la certification Rainforest Alliance peut vous être utile pour la conformité au RDUE, ainsi qu'à votre chaîne d'approvisionnement.

OFFRES HORS CERTIFICATION

Pour les produits non certifiés par Rainforest Alliance, nous avons développé un outil d'évaluation des risques de déforestation qui peut être utilisé par les acteurs qui disposent déjà des données géographiques associées à leurs zones de production (ou aux zones associées à leur empreinte d'approvisionnement). Ce service permettra aux utilisateurs d'accéder à l'évaluation des risques de déforestation et d'empiètement basées sur plusieurs sources, dont certaines sources publiques et les cartes de couverture arborée exclusives de Rainforest Alliance. Nous piloterons cette offre auprès de quelques sociétés de cacao et de café en 2024 et la déploierons pour les secteurs du cacao et du café non certifiés dans le courant de l'année.

EN SAVOIR PLUS :

Consultez notre [FAQ](#) complète sur la manière dont Rainforest Alliance soutient la conformité RDUE de la plantation au distributeur.

[Découvrez nos autres voies vers des chaînes d'approvisionnement sans déforestation.](#)

